

L'histoire de nos Villages...

CONGIS-SUR-THEROUANNE.

Bien blotti au cœur d'une zone délimitée par trois cours d'eau, la Marne, le Canal de l'Ourcq et la Théroouanne, Congis-sur-Théroouanne avec ses hameaux du Gué-à-Tresmes et de Villers-les-Rigault est un charmant bourg au Nord-est de Meaux qui conjugue avec bonheur passé et avenir, sites historiques et naturels.

UNE HISTOIRE DE COURBE

Le site, non loin d'une boucle de la Marne, plut déjà aux Romains qui l'appelèrent « Congiacum » ou « courbe ». Des traces de voie romaine attestent leur présence.

Bien plus tard et comme de nombreux bourgs de la région, Congis appartient aux Comtes de Champagne et de Brie avant d'être rattaché directement au 14^{ème} siècle à la Couronne de France.

La riche et importante famille des ducs de Gesvres et de Tresmes, très présente dans la région, la posséda presque un siècle jusqu'au début du 18^{ème} siècle. La seigneurie tomba ensuite, par achat, dans la famille de la Myre-Mory.

DES HISTOIRES DE POUVOIR

La cure et l'église Saint-Rémi.

L'église de Congis, comme l'atteste son clocher, fut probablement construite au 12^{ème} siècle.

La nef et le chœur furent reconstruits aux 13^{ème} et 14^{ème} siècles.

Quelques années avant la Révolution, l'un des religieux-administrateurs de la cure de Congis, personnage d'une certaine importance au demeurant, se crut le maître des lieux et obtint l'autorisation de détourner la Théroouanne afin qu'elle passât dans son jardin ! Le Comte de Mory qui avait encore de la puissance - nous n'étions qu'en 1781 - empêcha la réalisation de ce projet.

Mais en 1788, la situation des seigneurs était toute autre... le banc seigneurial dans une chapelle de l'église obstruait le passage. Il en avait toujours été ainsi. Hors, à la veille de la Révolution, ce privilège ancestral était intolérable. Le banc fut supprimé. On octroya au seigneur une concession perpétuelle... au cimetière sur laquelle il fit construire une tribune ! En 1838, la tribune fut rétrocédée par la famille à la paroisse !

CONGIS HIER ET AUJOURD'HUI... ...LE CHATEAU DU GUE-A-TRESMES

En 1771, le comte de la Myre obtint du roi la cession de la seigneurie de Congis. Il fit construire en 1775 au Gué-à-Tresmes un château en pierre à encadrements de briques avec des jardins à la Française.

Hélas pour ce seigneur, trois mois après la construction, la nuit du 4 août 1789 marqua la fin des privilèges et l'abolition des seigneuries. Le

Le château du Gué-à-Tresmes est une belle demeure de style Louis XVI qui abrite aujourd'hui un grand lycée hôtelier.



Dans le village la Théroouanne coule paisiblement

château quant à lui a mieux résisté à la Révolution et aux guerres : il est aujourd'hui le siège d'un lycée hôtelier réputé.

CONGIS AUJOURD'HUI... ...LE GRAND VOYEUX

La reconversion d'anciennes carrières de sable et de graviers en espace naturel fut une idée décisive pour l'avenir du bourg et de la région. L'abondance de l'eau dans cette zone où la nappe phréatique affleure a permis le développement d'une végétation spécifique qui offre un habitat privilégié à de nombreuses espèces d'oiseaux.

Ces milieux naturels humides - roselières, étangs, marais et prairies - sont une richesse inestimable pour notre environnement et sont donc désormais extrêmement protégés.

Le domaine régional du Grand Voyeux fait partie aujourd'hui des ENS, espaces naturels sensibles.

Demain, fin 2009 ou début 2010, il devrait obtenir le statut de réserve naturelle régionale, ce qui témoigne de sa grande richesse !

Le domaine régional du Grand Voyeux

Situé sur la commune de Congis-sur-Théroouanne, il est animé par l'AVEN du Grand Voyeux (association pour la valorisation des espaces naturels).

Le site internet fournit de précieuses indications sur le domaine et sur les animations.

242 hectares, 202 espèces d'oiseaux répertoriées sur 10 ans, 264 espèces végétales recensées (non exhaustif).

Attention : c'est un espace naturel sensible qui peut se visiter mais n'est pas en accès libre !

Téléphoner pour conditions des visites : Thierry Roy 01.64.33.22.13.

Visites prévues :

- 14 mars de 17h30 à 20h30 pour écouter les batraciens

- 29 mars de 9h à 12h.

Site : <http://grand-voyeux.fr>



A savoir...

Congis-sur-Théroouanne appartient à l'arrondissement de Meaux.

Habitants : 1941 Congissois (recensement de 2009).

Superficie : 1510 Ha.

Code postal : 77440

Tél. Mairie : 01.64.35.50.03

Mail Mairie : mairie.congis@wanadoo.fr

Maire : M. Elu.

A voir :

• En dehors du château du Gué-à-Tresmes (voir ci-dessous), les lavoirs de Congis, le Vieux Moulin, le Pigeonnier de Villers-Rigault.

• Lycée hôtelier du Gué-à-Tresmes. C'est l'ancien château. Il ne se visite pas mais si vous déjeunez ou dînez au restaurant d'application, vous en aurez un aperçu. (hall et salle à manger IMH). Lundi à vendredi, midi et soir (hors vacances scolaires). Sur réservation uniquement. 01.64.35.54.07.

A visiter :

• L'église St Rémi (inventaire des MH) : tout particulièrement, le chœur (MH). Sur rdv. Tél. : 01.64.35.52.22 (presbytère) ou 01.64.35.57.81 (association pour la sauvegarde de l'église).

• L'usine élévatrice de Villers-les-Rigault. Téléphoner à l'AFLO : 01.64.35.68.21 ou 06.88.60.66.19

Evènement :

Fête du village : 13 et 14 juin.